



Le 19 janvier 2018

**Myriam BIGEARD
Freddy HERVOCHON**

Conseillers
départementaux
du canton de Rezé 1
regroupant les communes de
Bouaye, Bouguenais, Brains, Rezé-
nord, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu,
Saint-Léger-les-Vignes

**Groupe des élus
Loire-Atlantique à Gauche
du Conseil départemental
de Loire-Atlantique**

Hôtel du département
3 quai Ceineray
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 78 56
Courriel : 44agauche@gmail.com

**Suivez-nous
sur les réseaux sociaux :**



LoireAtlantiqueAGauche



@44_a_Gauche



44agauche

Décider nous-même de notre avenir

Freddy Hervochon représente, aux côtés de Myriam Bigeard, les habitants du canton de Rezé 1 regroupant les communes qui entourent l'aéroport de Nantes-Atlantique : Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Bouguenais, Rezé-nord, Bouaye, Brains, et Saint-Léger-les-Vignes. Il s'est exprimé ce jeudi 18 janvier, lors de la réunion de la Commission permanente du Département, en réaction à la décision du président de la République d'abandonner le transfert de l'aéroport vers Notre-Dame-des-Landes :

« Le renoncement du Président Macron sur le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes est un mauvais coup pour le grand ouest, la maîtrise de son destin et pour la sécurité et la tranquillité des Nantais et des habitants du sud Loire.

L'esprit du grand Ouest, comme l'évoque si judicieusement Stéphane Rozès, politologue qui a travaillé près de trente ans sur notre région, a été trahi. Cet esprit du grand Ouest puise loin dans son histoire et procède de son enclavement géographique réparé à partir des années 60-70 par l'aménagement du territoire et l'État.

Nous aimons cet esprit collectif, solidaire, ouvert, accueillant ; cela fait de l'ouest une région qui crée des emplois et attire.

Vu de Paris, le dossier NDDL a été présenté à tort, par condescendance, méconnaissance du sujet, et sensationnalisme médiatique, comme une affaire de cow-boys et d'indiens dans une ZAD.

L'abandon du projet est un renoncement d'Emmanuel Macron à sa parole donnée en avril, de l'état de droit et de la volonté majoritaire des citoyens concernés, et de l'immense majorité des élus de droite comme de gauche... par peur d'occupants illégaux de la ZAD, faisant un chantage à la violence.

Ce renoncement est une mauvaise chose pour la démocratie, l'intérêt général, le développement économique, la cohésion sociale et la transformation du pays dont les équipements sont les moyens.

Dans le canton de Rezé 1 où se situe l'aéroport actuel, et au-delà de ce canton, les élus et les citoyens du grand ouest se sentent trahis et sont légitimement en colère. Les élus du sud Loire et les 80 000 habitants qui subissent les nuisances ne se laisseront pas faire.

Il est temps de construire une nouvelle relation avec l'État défaillant, et d'aller vers plus de décentralisation, plus d'autonomie, pour reprendre en main notre politique d'aménagement du territoire, pour décider nous-même de notre avenir.